



Une nouvelle équipe municipale pour Bagnolet



VILLE-BAGNOLET.FR





Une nouvelle ère pour Bagnolet

Bagnolet entre dans une nouvelle ère. Ce moment est historique. Pour la première fois, notre ville a fait le choix d'un maire écologiste, et d'une majorité plurielle, sans être adoubé par les forces politiques qui ont dominé la vie locale depuis près d'un siècle. Ce choix n'est pas anodin : il traduit une volonté profonde de changement, dans les méthodes comme dans les pratiques, mais aussi dans la manière de s'adresser aux Bagnoletais·es.

Ce vote est un message clair. Il montre qu'il n'existe pas de fracture entre les quartiers populaires et les quartiers plus favorisés de notre ville. Il rassemble toutes les classes sociales autour d'une immense espérance.

Cette victoire nous engage et nous oblige. Elle nous impose une responsabilité à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée. C'est pourquoi nous appliquerons pleinement le programme pour lequel nous avons été élus : un programme de transformation sociale et écologique de Bagnolet.

Mais cette transformation ne se fera pas sans vous. Bien au contraire. La réussite de ce mandat repose sur votre implication directe. Nous faisons le choix de la transparence et de la participation. Les finances de la ville, le budget, les grandes orientations seront partagés avec vous. Des outils pédagogiques, des vidéos, des audits rendus publics permettront à chacun·e de comprendre, de débattre et de proposer. Il ne s'agira pas seulement d'analyses techniques, mais d'un véritable processus démocratique pour recueillir vos avis et vos préconisations.

Nous voulons établir avec vous un diagnostic sincère de l'état réel de la ville, en regardant lucidement la gestion passée. Cette vérité est indispensable pour construire l'avenir.

Dans le même esprit, nous avons engagé un dialogue inédit avec les agents municipaux. Pour la première fois, ils ont été réunis collectivement. Nous avons parlé franchement des attentes de la population, des dysfonctionnements observés, mais aussi de la richesse humaine exceptionnelle que constitue le service public local. Leur engagement est une force. Ensemble, nous travaillerons à renforcer la qualité du service public et à remettre de l'équité dans son fonctionnement.

Bagnolet, c'est aussi une mémoire vivante. Une mémoire multiple, riche, parfois douloureuse, toujours essentielle. Notre ville porte en elle l'histoire de vagues d'immigration successives, européennes et africaines. Elle porte une histoire commune.

C'est pourquoi nous avons commencé à faire vivre cette mémoire, notamment à travers des temps culturels autour de la commémoration des 8 mai 1945, de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de l'autre 8 mai 1945 à Sétif en Algérie, ou encore du 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition qui n'était jusqu'alors pas inscrite dans le calendrier des cérémonies de notre ville. Reconnaître toutes les histoires, c'est permettre à nos enfants de grandir dans une ville qui respecte leurs racines et celles de leurs familles.

Demain, notre responsabilité est d'agir concrètement. Nous mettrons en œuvre une politique ambitieuse de transformation écologique et sociale. Nos priorités sont claires : renforcer les services publics, agir pour la santé, pour l'éducation, pour l'émancipation par le sport et la culture. Nous voulons améliorer immédiatement le quotidien, tout en préparant l'avenir.

Nous ferons de Bagnolet une ville progressiste, pionnière en matière de droits et d'émancipation : une ville féministe, antiraciste, engagée pour les droits des personnes LGBTQIA+, une ville qui protège et qui libère.

Dans un contexte national marqué par l'accroissement des idées réactionnaires, Bagnolet doit être un rempart. Un espace de protection, de dignité et d'égalité réelle. Une ville à hauteur d'enfant, apaisée, accueillante, qui n'oublie personne et qui défend les droits des locataires comme ceux de toutes et tous.

Cette ambition, nous ne la porterons pas seuls. Elle se construira avec vous. Elle se construira dans le dialogue, dans l'action collective, dans l'engagement quotidien.

Enfin, face aux contraintes et aux politiques libérales imposées à l'échelle nationale, nous devons être uni·es. En mobilisant nos partenaires, en travaillant avec les collectivités, avec la région, avec l'État, nous redonnerons à Bagnolet sa fierté et sa réputation.

Cette nouvelle ère commence aujourd'hui. Et elle commence avec vous.

Édouard DENOUEL
Maire de Bagnolet
Président du CCAS

Les grandes priorités du mandat



Consolider et améliorer le service public



À Bagnolet, nous assumons une ambition forte, nous faisons le choix d'une ville juste, efficace et proche de ses habitant·es. Renforcer le service public et en faire un rempart contre les inégalités en donnant aux agents communaux les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un service public de qualité, humain et réactif.

- Moderniser et simplifier l'accès aux services municipaux. Cela passe par un meilleur accueil des habitants, des démarches facilitées, un suivi plus rapide des demandes et un renforcement de la présence de services de proximité dans tous les quartiers, notamment pour les familles, les personnes âgées et les publics les plus fragiles.
- Améliorer le cadre de vie au quotidien: renforcer les moyens dédiés à la propreté, à l'entretien de l'espace public et à la tranquillité urbaine avec des équipes mieux coordonnées et davantage présentes sur le terrain pour répondre rapidement aux besoins des habitant·es.
- Reconnaître, accompagner et valoriser les agents municipaux. Parce qu'il n'y a pas de service public fort sans personnels respectés, nous investirons dans de meilleures conditions de travail, la formation et l'accompagnement des équipes, pour garantir un service public plus efficace, plus humain et à la hauteur des ambitions de Bagnolet.



Mona Bellil

Adjointe au Maire déléguée
au personnel et à l'amélioration
du service public communal

« Cette grande priorité de notre mandat répond à une demande forte, partagée à la fois par les habitants et par les agents municipaux. Notre connaissance du terrain est un atout pour agir avec lucidité, méthode et détermination. Vous pourrez compter sur monsieur le Maire et l'équipe municipale pour porter cette ambition avec audace, afin de rendre notre service public plus efficace, plus humain et toujours plus proche des besoins de chacun. ».



Protéger et veiller au bien-être de toutes et tous

Bagnolet se veut être une ville juste. Une ville qui a conscience de sa responsabilité et garantit un accès aux droits pour toutes et tous.

Cela se traduira par 3 actions principales :

- Garantir un accès aux droits grâce à des permanences municipales de proximité où les Bagnoletaises et les Bagnoletais pourront trouver des équipes dédiées et formées pour les orienter et les accompagner dans les démarches administratives et sociales du quotidien.

- Renforcer la capacité d'intervention du service d'action sociale afin d'assurer une rapidité d'intervention dans les situations de vulnérabilité. Cette action sera menée en lien avec les services départementaux et les partenaires associatifs de la ville.
- Accompagner les aîné·es grâce à la mise en œuvre du plan « Bien vieillir » à Bagnolet en soutenant le maintien au domicile et en luttant contre l'isolement via l'adaptation des équipements municipaux ou encore en développant des outils de solidarité à l'échelle des quartiers.



Céleste Baudot
Adjointe au Maire déléguée
à l'action sociale, à l'accès
aux droits et aux seniors

«Le droit est le fondement d'une cohésion sociale réelle et d'un cadre de vie digne pour tous. En tant qu'adjointe au Maire chargée de l'action sociale, de l'accès aux droits et des seniors, ma mission est de faire en sorte qu'à Bagnolet, personne ne renonce à ses droits, faute de les connaître, faute d'être accompagné ou faute d'être entendu.»



Adapter la ville aux effets du dérèglement climatique

Bagnolet doit être une ville qui respire où l'écologie n'est pas un frein mais un moyen d'améliorer le quotidien de toutes et tous.

Cet engagement et cette transformation tourneront autour de 3 piliers :

- Renaturer la ville avec 100 % de cours d'écoles végétalisés, la création de nouveaux parcs (nord et sud), la plantation de nouveaux arbres et une protection de la biodiversité en ville.

- Accompagner et développer une écologie populaire avec les habitant·es en soutenant les actions qui favorisent la nature en ville et en développant auprès des publics jeunes l'accès à l'agriculture urbaine et la sensibilisation à l'environnement.
- Rafraîchir la ville en misant sur des aménagements de proximité tels que des fontaines, brumisateurs et ombrières. La ville doit rester agréable à vivre même en cas de fortes chaleurs.



Grégoire Aussavy
Adjoint au Maire délégué
à la transformation écologique
de la Ville

«À Bagnolet, l'écologie est une nécessité vitale. Il ne s'agit pas seulement de verdir nos rues, mais de garantir à chaque habitant·e, et surtout aux plus jeunes, un accès à la nature et un air respirable. Cet objectif, nous le réussirons ensemble : services municipaux, associations et citoyen·nes.»



Organiser et accélérer la transition écologique

Planifier la transition écologique de Bagnoleet passe par l'exemplarité de la ville et des politiques publiques. Face au dérèglement climatique, la ville doit prendre part dans l'atténuation des risques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Agir pour se protéger des risques écologiques, c'est améliorer le quotidien des habitant·es !

- Faire du budget vert un outil universel pour réduire l'empreinte carbone de notre ville. L'écologie traverse tous les domaines de l'action publique (transport, aménagement, alimentation, logement, etc.) elle doit donc être au cœur des arbitrages pour concilier bien vivre et réduction des nuisances environnementales.
- Donner l'exemple et devenir prescripteur en tant que municipalité en réduisant notre empreinte carbone ou en accélérant la rénovation



thermique dans les bâtiments municipaux et pour les futurs projets urbains de la ville. Par exemple, avoir 100 % de logements sociaux rénovés d'ici 10 ans.

- Maintenir une alternative végétarienne dans les cantines, accroître le nombre de repas végétariens servis et se donner un objectif de 80 % d'aliments bio et locaux dans la restauration collective ou encore proposer des paniers bio aux familles les plus précaires en lien avec nos AMAP.
- Créer une maison de l'écologie populaire pour renouer, échanger, expérimenter et évaluer l'action municipale en lien avec les Bagnoletaises et les Bagnoletais.



Anne De Rugy
Conseillère métropolitaine
de la Métropole du Grand Paris

« La transition écologique est l'affaire de toutes et tous ! Elle passe d'abord par les politiques publiques avec des investissements qui doivent être planifiés. Ce sont aussi des changements concrets pour les habitant·es. ».



Rendre les déplacements plus apaisés, simples et sûrs

- Apaiser la circulation à Bagnoleet afin de rendre les déplacements plus simples et plus sûrs pour les piétons et les cyclistes. Ainsi, le respect de la limitation à 30 km/h, la généralisation des rues aux écoles ainsi que la réparation et le développement des pistes cyclables sont des priorités du mandat.
- Développer les mobilités actives, en favorisant l'accès au vélo en offrant un deux-roues aux élèves de CM2.
- Enfin, la municipalité se mobilisera avec les communes voisines pour améliorer la desserte de bus, augmenter le nombre de stations Vélib' et obtenir le prolongement de la ligne 3.



Adrien Liernard
Adjoint au Maire délégué à la voirie,
aux transports, à la mobilité et
à l'apaisement de l'espace public

« Apaiser les déplacements, c'est un choix politique clair : celui de garantir à chacune et chacun de pouvoir se déplacer en sécurité et avec sérénité dans la ville ; et cela commence par protéger les plus vulnérables : les enfants, les piétons et les cyclistes. C'est aussi agir concrètement pour simplifier le quotidien des Bagnoletaises et des Bagnoletais, en rendant les trajets plus lisibles et plus fluides. Au fond, nous faisons le choix d'une ville plus calme, plus sûre, plus respirable ; une ville qui assume de prendre soin de celles et ceux qui y vivent. ».



Faire de l'éducation et de la jeunesse une priorité centrale



Mettre l'éducation et la jeunesse au cœur du mandat, c'est faire le choix d'une ville qui investit dans l'avenir et agit concrètement pour l'égalité des chances, la réussite scolaire et l'émancipation par le sport et la culture.

- Garantir une école publique de qualité pour toutes et tous. La municipalité fera de l'école une priorité en investissant dans des bâtiments adaptés, en soutenant les équipes éducatives et en défendant les moyens de l'État. La reconstruction de l'école Langevin, intégrant un centre socioculturel, et un plan lecture ambitieux illustreront cet engagement.
- Renforcer le périscolaire et l'accompagnement de l'enfance. Un projet éducatif périscolaire plus ambitieux sera développé avec les centres de loisirs, les centres sociaux et les familles, afin de réduire les inégalités dès le plus jeune âge et de rendre les activités éducatives, sportives et culturelles accessibles à tous, tout en avançant vers une restauration scolaire saine et gratuite.
- Faire du sport et de la culture des leviers d'émancipation. La rénovation des équipements, le renforcement des centres sociaux et culturels et le soutien aux associations permettront à chaque enfant et chaque jeune de grandir, s'exprimer et s'engager pleinement à Bagnolet.



Frédéric Gabin
Adjoint au Maire délégué
à l'éducation, à l'enfance
et au sport

« Je veux que chaque enfant de Bagnolet grandisse dans une ville qui le protège, l'accompagne et lui donne confiance en l'avenir. »





Favoriser l'émancipation par le sport, la culture et l'engagement associatif



L'émancipation par le sport, la culture et l'engagement associatif constitue l'un des axes majeurs du mandat qui s'ouvre. Nous portons une ambition claire : faire de notre ville un territoire où chacune et chacun peut s'épanouir, s'exprimer et s'engager pleinement dans la vie collective.

Le sport est un levier essentiel d'égalité et de cohésion. Il permet de rassembler, de transmettre des valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi. Il est aussi un enjeu central de santé publique : en favorisant l'activité physique pour toutes et tous, nous agissons directement pour prévenir les maladies, améliorer le bien-être et renforcer la qualité de vie. Nous défendons une approche globale, où la pratique sportive s'inscrit en complément d'une alimentation équilibrée, afin de promouvoir durablement la santé des Bagoletais·es.

La culture, quant à elle, est un droit fondamental : elle ouvre les horizons, favorise l'esprit critique et renforce le lien social. L'engagement associatif, enfin, est au cœur de notre projet de société : il permet aux habitant·es de devenir acteurs de leur territoire et de contribuer concrètement à l'intérêt général.

Cette ambition ne peut se construire sans les habitant·es. C'est pourquoi nous faisons le choix d'une démocratie locale vivante. Plusieurs rendez-vous de concertation seront organisés tout au long du mandat, afin de consulter la population, recueillir ses attentes et co-construire les projets structurants pour notre territoire.

Parmi nos engagements concrets, nous lancerons dès cette année la création d'un City stade dans le quartier Capsulerie/Centre-Sud, première étape d'un programme ambitieux visant à renforcer l'accès aux équipements sportifs de proximité. Ce premier équipement sera inauguré dès 2026. Nous nous engageons également à déployer ou réhabiliter un espace de Street workout par an et par quartier afin de favoriser une pratique sportive libre, accessible à toutes et tous.

Pour garantir la réussite de ces actions, nous nous appuyons sur un réseau de proximité solide et engagé. Les équipes des cinq centres socioculturels de la ville seront au cœur de ce dispositif et au plus près des habitant·es et de leurs besoins.

À travers ces engagements, nous affirmons une vision politique forte : celle d'une ville qui investit pour ses habitant·es, qui fait confiance à leurs capacités d'initiative et qui construit, avec eux, un avenir plus juste, plus dynamique et plus solidaire.



Chawqui Haddad

Adjoint au Maire délégué aux quartiers de la Capsulerie/Centre-Sud et en charge des politiques de proximité, de la promotion de l'écologie populaire dans les quartiers, de la jeunesse, de la vie sociale des quartiers, de la vie associative et de la coopération décentralisée

« Parmi nos engagements concrets, nous lancerons dès cette année la création d'un City stade dans le quartier Capsulerie/Centre-Sud, première étape d'un programme ambitieux visant à renforcer l'accès aux équipements sportifs de proximité. »





Construire une ville exemplaire en matière d'égalité

Parce qu'une ville où l'on se sent bien est une ville où chacun a sa place. C'est une ville qui soutient les initiatives des femmes, des minorités de genre ou encore des personnes racisées.

C'est pourquoi, l'action municipale portera en ce sens sur 3 axes forts :

- Renforcer le partenariat avec l'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité en recrutant un·e chargé·e de mission dédié·e.



- Redynamiser les commémorations. Le devoir de mémoire passant par la transmission de l'histoire entre les générations, il est nécessaire d'employer des dates clés telles que la journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition comme levier d'éducation populaire en travaillant en lien avec les écoles sur des projets pédagogiques.
- Assises de la culture. Refonte du projet culturel de la ville en conviant tous les acteurs pour se coordonner et avoir un plan cohérent.



Lauren Lolo

Adjointe au Maire déléguée au quartier Les Malassis, et en charge de la culture, du patrimoine et de la lutte contre les discriminations

«À une ère où le vivre ensemble est profondément abîmé, faisant monter l'individualisme ou en opposant les communautés : nous voulons faire de Bagnolet une ville où tout le monde trouve sa place, est soutenu dans ses combats pour la justice et est représenté. Nos différences sont une force, promouvons-les !».



Aménager une ville dynamique, équilibrée et à taille humaine

Comment concilier croissance urbaine et qualité de vie à Bagnolet ? La construction a trop longtemps et trop souvent primé sur les besoins réels des Bagnoletaises et des Bagnoletais, c'est pourquoi, nous souhaitons changer cela et stopper la bétonisation pour privilégier un urbanisme sobre et inclusif.

- Redonner de l'air à la ville, littéralement et symboliquement, en faisant de chaque projet un levier pour améliorer le cadre de vie.
- Désenclaver les quartiers en prolongeant le Grand Chemin nord-sud, passant par un secteur Gallieni que nous devons repenser complètement : un axe piéton et cyclable structurera la ville et facilitera les circulations, avec des ramifications vers tous les quartiers. L'ambition, c'est aussi d'apaiser des rues pour en faire des lieux de vie plutôt que de transit.



En favorisant les déplacements doux et les liaisons avec les transports en commun, nous chercherons à rendre la ville plus fluide, plus sûre et plus agréable à vivre.

- Accompagner les commerces existants, aider à l'installation et mettre en place des baux solidaires, pour éviter la désertification des rues et maintenir une offre diversifiée. Nous travaillerons à créer des lieux de vie partagés, comme des places piétonnes animées, où commerces, terrasses et événements culturels pourront coexister. Et surtout, nous associerons les habitantes et habitants à la transformation de leur quartier, via des budgets participatifs et des concertations publiques, pour que chaque projet reflète leurs attentes.



Camille Le Douaron

Adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

«À Bagnolet, nous choisissons de placer l'humain et l'écologie au cœur de chaque projet, pour que notre ville (re)devienne un lieu de vie et de partage pour toutes et tous. C'est cette ambition que nous porterons, avec détermination et transparence, pour faire de Bagnolet une ville équilibrée, solidaire et tournée vers l'avenir.».



Des changements concrets pour 2026

- ✓ Construire un City stade et une aire de street workout dans le quartier Centre-Sud
- ✓ Végétaliser des cours d'école et développer de zones d'ombre dans la ville
- ✓ Mettre en place le plan vélo et des actions sur la voirie
- ✓ Poursuivre l'amélioration de la cantine scolaire
- ✓ Maintenir notre soutien au CCAS et aux associations
- ✓ Répondre à l'urgence sanitaire dans nos écoles
- ✓ Poursuivre les travaux dans nos centres de vacances
- ✓ Lancer le plan lecture
- ✓ Lancer un audit financier et un audit des ressources humaines



Votre nouvelle équipe

■ BAGNOLET COLLECTIF (LES ÉCOLOGISTES – EELV, LA FRANCE INSOUMISE, ASSEMBLÉE DES QUARTIERS, PRG, PEPS, ÉCOLOS SOLIDAIRES, BAGNOLET EN COMMUN)



Édouard DENOUEL

Maire de Bagnolet

Les adjoints au Maire



Lauren LOLO

1^{re} adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE AU QUARTIER DES MALASSIS ET EN CHARGE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Chawqui HADDAD

2^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ AUX QUARTIERS LA CAPSULIERIE, CENTRE-SUD ET EN CHARGE DES POLITIQUES DE PROXIMITÉ, DE LA PROMOTION DE L'ÉCOLOGIE POPULAIRE DANS LES QUARTIERS, DE LA JEUNESSE, DE LA VIE SOCIALE DES QUARTIERS, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



Mona BELLIL

3^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE AU PERSONNEL ET À L'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL



Frédéric GABIN

4^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ À L'ÉDUCATION, À L'ENFANCE ET AU SPORT



Camille LE DOUARON

5^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE À L'URBANISME ET AU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)



Grégoire AUSSAVY

6^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ À LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE



Aude-Marie LALANNE-BERDOUITICQ

7^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE AU QUARTIER DES COULTURES ET EN CHARGE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ



Alban FOURNY

8^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ À L'HABITAT, À LA BRIGADE DE MÉDIATION DU LOGEMENT ET À LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



Céleste BAUDOT

9^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE À L'ACTION SOCIALE, À L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SENIORS



Brahim AKROUR

10^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, À L'HYGIÈNE, À LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET À L'ÉTAT CIVIL



Huguette PATE

11^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE AUX DROITS DES FEMMES, VILLE FÉMINISTE ET À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET LES DISCRIMINATIONS DE GENRE



Grégoire DELAGASNERIE

12^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE



Youssra KHAQAN

13^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE À LA PETITE ENFANCE



Niko PAVASOVIC

14^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ À LA VILLE NUMÉRIQUE ET AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS



Édith FÉLIX

15^e adjointe au Maire
DÉLÉGUÉE AU QUARTIER DU PLATEAU ET EN CHARGE DE LA PROPRETÉ URBAINE, LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, LE RECYCLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Adrien LIENARD

16^e adjoint au Maire
DÉLÉGUÉ À LA VOIRIE, AUX TRANSPORTS, À LA MOBILITÉ ET À L'APAISEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



Les conseillers municipaux



Jean-Claude OLIVA
Conseiller municipal



Jean-Philippe CARLIN
Conseiller municipal
CHARGÉ DES ANCIENS COM-
BATTANTS ET
DES CÉRÉMONIES



Anne DE RUGY
Conseillère municipale



Mireille RONARCH
Conseillère municipale



Brahim BEN RAMDAN
Conseiller municipal
CHARGÉ DES RELATIONS
INTERNATIONALES



Bayan TOUAZNI
Conseillère municipale
CHARGÉE DU HANDICAP,
DE L'INCLUSION ET
DE LA LUTTE CONTRE
LE VALIDISME



Yoann MOISAN
Conseiller municipal
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DE
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
ET DU TOURISME



Baptiste HERVY-JEULIN
Conseiller municipal
CHARGÉ DE L'EAU DANS
LA VILLE, DU PÔLE GALLIENI
ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Quentin BALLIN
Conseiller municipal
CHARGÉ DE LA COMMANDE
PUBLIQUE ET DE LA
MOBILISATION DES
FINANCEMENTS EXTERIEURS



Clément TURBELIN
Conseiller municipal
CHARGÉ DE LA VIE SCOLAIRE
ET DE L'ALIMENTATION



Tiphany GÉNIN
Conseillère municipale



Anissa KARA
Conseillère municipale
CHARGÉE DE L'EMPLOI,
DE L'INSERTION ET
DE LA FORMATION



Assia REBBOUHI
Conseillère municipale
CHARGÉE DES DROITS
DE L'ENFANT ET AUX JEUX
DANS LA VILLE



Salomé SAÏAH
Conseillère municipale
CHARGÉE DE L'ÉCOLOGIE
POPULAIRE ET DU BIEN-ÊTRE
ANIMAL



Fatouma DIABY
Conseillère municipale
CHARGÉE DES LIENS
INTERGÉNÉRATIONNELS
ET DE LA SANTÉ MENTALE



Ilyes AARAB
Conseiller municipal
CHARGÉ DES ÉVÉNEMENTS
SPORTIFS ET À L'ÉDUCATION
POPULAIRE

VILLE-BAGNOLET.FR



Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende – 93170 Bagnolet – 01 49 93 60 00

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h

